

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de certificat d'urbanisme n°2.

Le demandeur est Madame KARKAN Brigitte demeurant Leestbeekstraat 16 à 1853 Strombeek-Bever.

Le terrain concerné est situé Rue d'Angoussart, 159 à 1301 Bierges et cadastré division 3, section B n°365Y2.

Le projet consiste en la division d'une parcelle en vue d'y construire une maison unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

Considérant que la demande porte sur la division d'une parcelle de 4.302m² en deux lots présentant les caractéristiques suivantes :

- Création d'une parcelle de 33 ares 04 centiares avec un accès carrossable de 8 mètres de large ;
- Création d'une seconde parcelle de 10 ares 21 centiares à front de voirie ;
- Une zone aedificandi d'une profondeur variant entre 23,50 mètres et 24,28 mètres est définie pour la parcelle avant avec un recul avant de 6,05 mètres et des reculs latéraux de 3 mètres ;

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article suivant du Code du Développement Territorial : Art. D.VIII.13. L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse permisurbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 11 mars au 1^{er} avril 2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 4 mars 2026